



CONSEIL COMMUNAL
DE
SAINT-PREX
COMMISSION DES FINANCES

Saint-Prex, le 23 juin 2017

Au Conseil communal de
Saint-Prex

Rapport de la Commission des Finances concernant le préavis no 03/05.2017 : demande d'un crédit de CHF 2'585'500.- pour financer la mise en séparatif, le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'éclairage public à l'avenue de Taillecou, ainsi que l'aménagement d'une place publique devant le centre culturel et sportif du Vieux- Moulin.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Sur la base du mandat permanent qui nous a été confié par ce Conseil, la Commission des finances composée de

Madame	Sylvie	Fuchs
Messieurs	Alexandre	Buvelot
	Marc	Häfliger
	Henri	Haller
	Anthony	Hennard
	Michel	Conne, Président
	David	Clénin, excusé

a examiné l'aspect financier du préavis ci-dessus lors de sa séance du 16 mai en présence de Monsieur Daniel Mosini, Syndic, de Madame Carine Tinguely, Municipale et de Monsieur Jean-Yves Thévoz. Nous les remercions de leur présence et de la discussion qui a suivi.

Sur la base des informations fournies par la Municipalité, le tableau de bord et différentes projections, nous avons pu évaluer la situation financière et les engagements pris à court, moyen et long terme.

Ainsi, pouvons-nous vous confirmer que nous pouvons assurer le financement du crédit sollicité soit par les recettes courantes de la bourse communale ou par emprunt.

Aussi, en considération de ce qui précède, la Commission des Finances, à l'unanimité de ses membres présents, vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter les conclusions du préavis ainsi que celles de la commission ad hoc telles que présentées il y a quelques instants et d'assurer le financement sollicité.

Commission des Finances

Michel Conne
Président